

Avec le soutien de :



Compte rendu de la réunion du Comité de Pilotage
Site Natura 2000 « Sommets du Nord Margeride » FR 8301070
15 novembre 2013 – Centre administratif de Ruynes-en-Margeride

Présents :

M. Albert HUGON, président du comité de pilotage, mairie de Clavières, Communauté de communes Margeride-Truyère
Mme Flora PLANCHON, DDT de la Haute-Loire
M. Pierre BIRON, Syndicat départemental de la propriété privée rurale du Cantal
M. Yves PRAT, Office National des Forêts, Agence Montagnes d'Auvergne
M. Jacques LACOSTE, Syndicat des forestiers privés du Cantal
M. Christophe PINEL, ONEMA SD43
M. Laurent SAGNOL, ONEMA SD 43
Adjudant Thierry DOILLON, Brigade de gendarmerie de Ruynes-en-Margeride
M. Daniel CHARBONNEL, Fédération départementale des chasseurs du Cantal
M. Daniel BATIFOULIER, mairie de Montchamp
M. Serge BUFFIER, mairie de Ruynes-en-Margeride
M. Jean-Michel VIGIER, Coopérative d'estives du Mont-Mouchet
Mme Anne COLIN, COPAGE 48
M. Georges PICHOT, mairie de Lorcières
M. Hubert VICARD, mairie de Védrines-Saint-Loup
Mme Béatrice JOUBERT, DDT du Cantal
M. David OLAGNOL, SMAT du Haut-Allier

Excusés :

M. le Président du SMAT du Haut-Allier
Mission départementale de développement touristique 43
Centre permanent d'initiatives pour l'environnement du Velay
Fédération de pêche du Cantal
Syndicat Interdépartemental de Gestion de l'Alagnon et de ses affluents
Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles 43
Chambre d'agriculture 15
Centre Régional de la Propriété Forestière
Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne
Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles 15
Fédération départementale de pêche et de protection des milieux aquatiques 43
Chambre d'agriculture 43
Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations 15
Service territorial de l'architecture et du patrimoine 15
Agence de l'eau Loire-Bretagne
Chambre de commerce et d'industrie du Cantal
Comité départemental de randonnée pédestre 43
Communauté de communes du Pays de Saint-Flour
Conseil Général du Cantal
DREAL Auvergne
Service territorial de l'architecture et du patrimoine 43
Conservatoire botanique national du Massif-Central
Conseil Régional d'Auvergne
Syndicat des forestiers privés de la Haute-Loire
Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations 43
M. le Préfet du Cantal, représenté par la Direction départementale des territoires du Cantal

M. Hugon, Président du Comité de pilotage, accueille les participants et ouvre la séance.

M. Hugon passe la parole à M. Olagnol pour démarrer la présentation.

M. Olagnol rappelle brièvement les enjeux principaux pour lesquels le site Natura 2000 des « Sommets du nord Margeride » a été désigné. Ce sont notamment les espaces de landes sèches, les tourbières, les boisements naturels de hêtre et les vieilles sapinières. La surface du site est de 1 747 hectares, son document d'objectifs a été validé le 14 décembre 2011. Pour rappel, en 2012 107 hectares de surfaces agricoles ont été engagées en Mesures agro-environnementales territorialisées (MAET), principalement sur des landes et des zones tourbeuses.

Le bilan de l'animation de l'année 2013 est présenté.

En termes de contractualisation, deux dossiers Charte Natura 2000 ont été engagés cette année. Les zones engagées sont des forêts, principalement de vieilles sapinières (forêt du Gay sur Védrines-Saint-Loup et forêt de Charmège sur Clavières). Ces dossiers représentent une surface totale de 201 hectares, les propriétaires s'engagent à respecter de bonnes pratiques pour maintenir leurs parcelles en bon état, et bénéficient en contrepartie d'une exonération de la taxe sur le foncier non-bâti. Un dossier est toujours en cours de montage sur la forêt sectionnale de La Fage et du Réal, commune de Védrines-Saint-Loup.

M. Hugon demande si la compensation de la taxe sur le foncier non-bâti est toujours faite pour les collectivités.

Mme Joubert indique qu'en 2013, l'Etat compense 50 % de cette exonération, mais que des discussions dans le cadre de la loi de finance amèneront peut-être à revoir cette compensation.

Mme Planchon ajoute qu'il est intéressant que les terrains « publics » puissent être engagés dans la charte Natura 2000, cela montre une implication des collectivités dans le dispositif.

M. Prat dit que les documents de gestion des forêts (Aménagements ou PSG) doivent être mis en conformité avec le document d'objectifs du site Natura 2000.

M. Olagnol précise que ces documents sont soumis à évaluation d'incidences, ce qui est différent de la mise en cohérence avec le Docob indiquée dans la Charte Natura 2000.

M. Lacoste demande quels sont les engagements précis de la Charte Natura 2000.

M. Olagnol les énumère et indique qu'il enverra la version informatique par e-mail aux participants.

Un projet de contrat Natura 2000 a été évoqué dès la fin de l'année 2012, sur les terrains communaux d'estives de Clavières. Ce contrat concerne la réouverture au pâturage d'anciennes zones de landes aujourd'hui fermées par le Pin sylvestre. Une première rencontre a eu lieu le 16 janvier à Saint-Flour, entre la coopérative d'estives, la commune de Clavières, les services de l'Etat, le Conservatoire botanique national du Massif-Central et le SMAT du Haut-Allier. Les conclusions de cette réunion ont débouché sur la poursuite du projet, selon les étapes suivantes :

- Réalisation d'un état des lieux et d'un plan d'actions et de gestion pastorale, en préalable à tout montage de contrat Natura 2000 ;
- Validation du plan d'action et de gestion pastorale en cohérence avec les objectifs de restauration d'habitats naturels d'intérêt communautaire du site ;
- Montage du contrat Natura 2000 ;
- Réalisation des travaux et mise en œuvre de la gestion selon le cahier des charges du contrat ;
- Suivi et évaluation du projet.

En cours d'année 2013, le SMAT du Haut-Allier a déposé une demande de subventions pour la réalisation de l'état des lieux et du plan de gestion pastorale. L'aide demandée a été accordée par la DREAL Auvergne et le FEADER. La procédure de marché public a été lancée à la fin de l'été, et le prestataire a été recruté début novembre. Il s'agit du cabinet Terr@terre, la personne en charge de cette mission est Karine MARTIN, basée en Ardèche. Sa méthodologie est basée à la fois sur le contact avec les exploitants (compréhension du fonctionnement de la coopérative d'estives, des exploitations agricoles, etc...) et sur une approche de terrain (évaluation de la ressource pastorale, configuration des parcelles, ...). Une première rencontre avec les exploitants et la commune de Clavières est prévue avant la fin de l'année.

Mme Joubert demande quelle est l'échéance de cette mission.

M. Olnagol répond que la fin de l'étude est programmée pour l'automne 2014, la convention d'attribution de la subvention court jusqu'au 31 décembre 2014. Ce délai permettra de monter le contrat Natura 2000 avec les nouvelles dispositions de la programmation FEADER 2014-2020.

M. Prat évoque une modification d'utilisation d'une parcelle sur la section de Machot, actuellement soumise au régime forestier. Cette parcelle serait distraite du régime forestier en contrepartie de l'application du régime forestier à d'autres parcelles appartenant à la section. M. Prat demande s'il y a des conditions particulières dans le cadre de l'utilisation agricole de la parcelle étant donné que l'on se situe en site Natura 2000.

M. Olnagol répond que l'on est visiblement sur une zone de landes sèches, un habitat identifié d'intérêt communautaire sur la cartographie du Docob. Il précise qu'il reste à la disposition de l'ONF et des agriculteurs concernés pour une rencontre visant à discuter des modalités de gestion de ces parcelles.

Mme Planchon évoque la possibilité d'établir une convention de gestion entre le propriétaire et le gestionnaire. C'est le cas par exemple lorsque des structures associatives (exemple du CEN Auvergne) propriétaires de terrains font pâturer ces parcelles dans le cadre d'une convention avec des agriculteurs.

M. Olnagol poursuit la présentation du bilan de l'animation 2013 avec l'état des lieux de certaines tourbières du site. Il rappelle l'intérêt fondamental des tourbières dans la régulation qualitative et quantitative de la ressource en eau (soutien d'étiage, écrêtement des crues, amélioration de la qualité de l'eau, ...), mais aussi dans la biodiversité spécifique à ces milieux. Plusieurs tourbières sont présentes sur le site, notamment dans la forêt communale de Clavières. Cette année, six zones tourbeuses identifiées dans le Docob ont été parcourues, dans le but de dresser un état des lieux de ces tourbières, et d'identifier les éventuels facteurs de dégradation. Certaines zones (secteur de « Macros ») sont dans un bon état, avec de belles buttes de sphaignes structurées, on note la présence de plusieurs espèces patrimoniales comme la Droséra à feuilles rondes, le trèfle d'eau ou encore le Comaret. D'autres présentent des signes de dégradations importantes (passages d'engins motorisés, fossés drainants), en particulier la zone située sur le secteur de la « Croix de la paille ». Des solutions pourraient permettre d'améliorer l'état de ces tourbières, par exemple un contournement du chemin passant dans l'une des tourbières, le recul de lisières d'épicéas (expérience du Domaine du Sauvage en Haute-Loire), ou la fermeture des fossés drainants. Ces solutions de gestion doivent être discutées avec le propriétaire des forêts, à savoir la commune de Clavières, et avec le gestionnaire, l'Office national des forêts. Celles-ci sont susceptibles de s'inscrire dans le cadre de contrats Natura 2000.

La qualité et la quantité d'eau dans les rivières donnent lieu à un riche débat : M. Charbonnel indique que les populations de truites sont désormais très faibles sur la Margeride. Le manque d'eau ainsi que d'autres facteurs (qualité, prédateurs, ...) semblent limiter ces populations.

M. Lacoste ajoute que sur certaines zones, on observe des dépérissements d'arbres par manque d'eau.

M. Sagnol souligne le rôle des captages en eau potable, qui ne sont pas neutres sur la variation des débits.

M. Hugon rappelle qu'autrefois, la montagne était constituée de landes, qui ne retenaient pas l'eau, et que les plantations d'épicéas ont probablement modifié ces conditions.

M. Prat nuance en ajoutant que la forêt permet le maintien d'une humidité permanente, ce qui n'est pas le cas avec un sol nu.

Mme Colin indique qu'une étude sur l'impact sur les milieux humides des captages d'eau potable a été menée sur le site « Montagne de la Margeride » en Lozère. Cette étude montre que les effets de ces captages sont plus perceptibles sur les cours d'eau que sur les tourbières.

M. Vicard cite l'exemple du ruisseau de Soulages, dans lequel les truites autrefois présentes en abondance sont aujourd'hui très rares.

M. Olgagnol indique qu'il a eu l'occasion de participer à une formation sur les sols des zones humides organisée par le Conservatoire des Espaces Naturels de Lozère. Les solutions de gestion présentées lors de cette formation peuvent être reprises sur le site des Sommets du nord Margeride (exemple de l'abreuvement de bovins en zone humide).

Concernant la communication, une lettre d'information a été éditée à l'automne 2013. Celle-ci permet de présenter les principaux enjeux du site ainsi que les outils de gestion et des exemples de contrats engagés. Les textes ont été réalisés par le SMAT du Haut-Allier, la mise en page, l'impression et la livraison par un prestataire : Biotope. Ces lettres d'information sont distribuées par La Poste dans les boîtes aux lettres des habitants des communes concernées par le site.

Le budget de l'animation 2013 est présenté aux membres du Comité de pilotage :

Plan de financement		Dépenses		Recettes	
Intitulé actions N° action DOCOB	Nature	Montant en €	DREAL Auvergne (Etat)	FEADER	
Animation / mise en œuvre du DOCOB	Animation, direction, secrétariat, comptabilité, frais de structure	10 556,47 €	6 049,69 €	4 506,78 €	
Conception et diffusion de documents de sensibilisation	Prestations extérieures	en € HT	2 090,30 €	1 045,15 €	1 045,15 €
		TVA	409,70 €	409,70 €	0,00 €
Sous total actions		2 500,00 €	1 454,85 €	1 045,15 €	
Frais de publicité des marchés publics	Frais d'annonces et insertions	en € TTC	90,00 €	45,00 €	45,00 €
Sous total achats		90,00 €	45,00 €	45,00 €	
TOTAL GENERAL		13 146,47 €	7 549,54 €	5 596,93 €	

L'action d'état des lieux et de plan de gestion pastorale concernant le projet de contrat Natura 2000 sur les estives de Clavières est séparée du budget d'animation 2013 car elle court également sur l'année 2014.

Plan de financement Intitulé actions N° action DOCOB	Dépenses		Recettes	
	Nature	Montant en €	DREAL Auvergne (Etat)	FEADER
Elaboration d'un plan de gestion pastorale	<i>Etat des lieux de la ressource pastorale, rencontre avec les exploitants, proposition de mesures de restauration et de gestion des parcelles</i>	8 970,00 €	5 220,00 €	3 750,00 €
Frais de publicité des marchés publics	Frais d'annonces et insertions	en € TTC 215,28 €	125,28 €	90,00 €
TOTAL GENERAL		9 185,28 €	5 345,28 €	3 840,00 €

M. Oलगноl présente ensuite le programme d'actions 2014.

Au niveau de la contractualisation, il est prévu de poursuivre le projet sur les estives de Clavières. Le SMAT suivra la réalisation de l'état des lieux et du plan de gestion pastorale. Il appuiera également le porteur de projet dans le cadre du montage technique et administratif du contrat.

En termes de suivis scientifiques et techniques, le SMAT propose la réalisation d'un suivi des pratiques agricoles sur les parcelles contractualisées en MAET. Ce suivi permet d'une part de s'assurer de la bonne mise en œuvre des MAET (à différencier d'un contrôle), de recenser les éventuelles difficultés rencontrées par les exploitants, et d'autre part d'avoir une base de données sur ces pratiques permettant d'évaluer l'efficacité des MAET grâce à un croisement avec les données sur l'état de conservation des milieux.

Ce travail a été réalisé sur d'autres sites côté Haute-Loire.

Sur le plan de la communication, une animation en partenariat avec le Pays d'Art et d'histoire du Haut-Allier est prévue en 2014. Ce type d'animation permet d'associer patrimoine bâti et architectural avec le patrimoine naturel, ce qui est généralement très apprécié des participants.

Le SMAT propose de renouveler une animation en partenariat avec l'Ecomusée de la Margeride, comme cela avait été le cas en 2012.

Les articles de presse sont également un moyen de communication pour sensibiliser et informer la population locale.

M. Vicard indique que le Pays d'art et d'Histoire de Saint-Flour travaille actuellement à un projet d'extension du label. Des interventions en partenariat avec celui-ci pourront ainsi être envisagées sur les communes cantaliennes.

Le budget prévisionnel pour l'année 2014 est présenté :

Plan de financement Intitulé actions N° action DOCOB	Dépenses		Recettes		
	Nature	Montant en €	DREAL Auvergne (Etat)	FEADER	
Animation / mise en œuvre du DOCOB	Animation, direction, secrétariat, comptabilité, frais de structure	11 769,66 €	6 847,30 €	4 922,36 €	
Suivi des pratiques agricoles sur les parcelles contractualisées	Prestations extérieures	en € HT	916,67 €	458,33€	458,34€
		TVA	183,33 €	183,33 €	0,00 €
Sous total actions		1 100,00 €	641,66 €	458,34 €	
Frais de publicité des marchés publics	Frais d'annonces et insertions	en € TTC	108,00 €	63,00 €	45,00 €
Sous total achats		108,00 €	63,00 €	45,00 €	
TOTAL GENERAL		12 977,66 €	7 551,96 €	5 425,70 €	

M. Hugon demande ce que l'on peut attendre de la prochaine programmation financière des fonds européens.

Mme Planchon indique qu'actuellement, les décisions ne sont pas prises, mais qu'il semble que l'on se place dans la continuité de ce qui a été réalisé sur la période 2007-2013.

M. Hugon demande s'il y a d'autres questions sur le bilan de l'animation 2013 et la programmation 2014. Il propose alors de valider ces deux points. Le Comité de pilotage valide le bilan d'animation 2013 et le programme d'actions 2014.

En l'absence de questions supplémentaires, M. Hugon conclut la réunion, remercie les participants et clôt la séance.

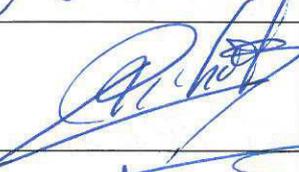
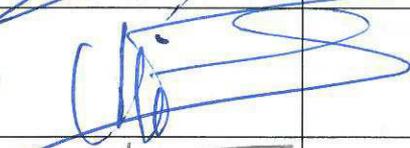
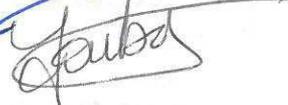


Comité de pilotage 15/11/2013

Site Natura 2000
« Sommets du nord Margeride »
Ruynes-en-Margeride 14h

Feuille de présence

Nom/ Prénom	Organisme représenté	Signature	Adresse/ e-mail/ téléphone
Florence Planchon	DOT 43		
PYRON PIERRE	SDPPR 45		
PRAT Yves	ONF Agence Neutaquens d'Auvergne UT Esp Cantal		yves.prat@onf.fr
JACOSTE Jacques	Président Forestiers privés du Cantal		
PINEL Christophe	ONEMA SD 43.		christophe.pinel@onema.fr
LAURENT SAGUOL	ONEMA SD 43		laurent.saguol@onema.fr
DOILLON Thierry	Gendarmerie Ruynes		thierry.doillon@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Nom/ Prénom	Organisme représenté	Signature	Adresse/ e-mail/ téléphone
CHARBONNER Daniel	F.O.C Cantal		charbo.dan@orange.fr
BATIFOULIER Daniel	1 ^{er} Hôpital Mairie de Montchaup		
BUFFIER SERGE	MAIRIE de Royves		
HUGON Albert	Ver Comité de pilobage		
VIGIER J. Michel	Coop d-Estive du fort Puchet		
COUIN Anne	COPAGE (48)		
PICHOT Georges	Mairie Jorcienus		
Hubert VICAR	Mairie VEBRINES ST LOUP		
JOUBERT Béatrice	DDT 15		
David OLAGNOL	SMAT des Haut- Allier		



Sommets du nord Margeride

Réunion du Comité de pilotage

15 novembre 2013
Ruynes-en-Margeride



1 15/11/13

Ordre du jour

- Rappels sur le site
- Bilan de l'animation 2013
- Projet d'ouverture de landes sur les estives de Clavières
- Programmation pour l'année 2014
- Questions diverses



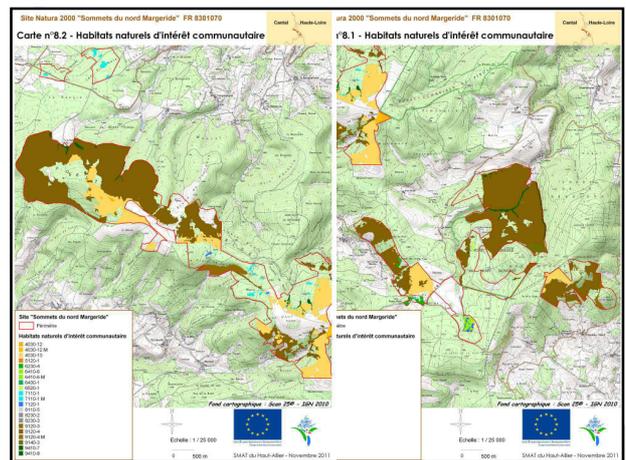
15/11/13

Rappels sur le site

- ❑ Surface du site : 1 747 ha
- ❑ Enjeux principaux : Landes sèches, tourbières, hêtraies et sapinières-hêtraies
- ❑ Validation du Docob : 14/12/2011
- ❑ Contractualisation MAET : 107 hectares (dont 102 par la Coopérative d'estives du Mont Mouchet)



15/11/13



Bilan de l'animation 2013



15/11/13

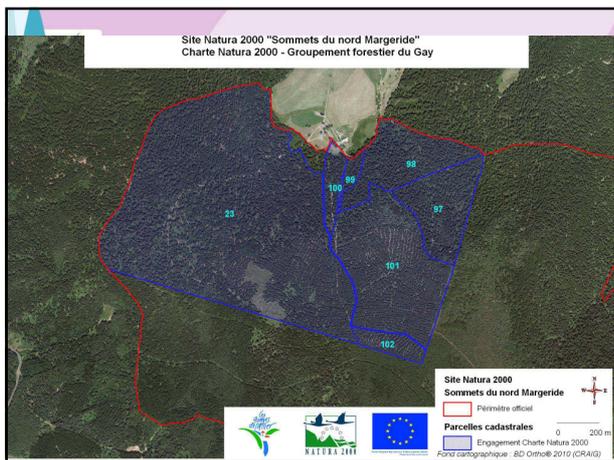
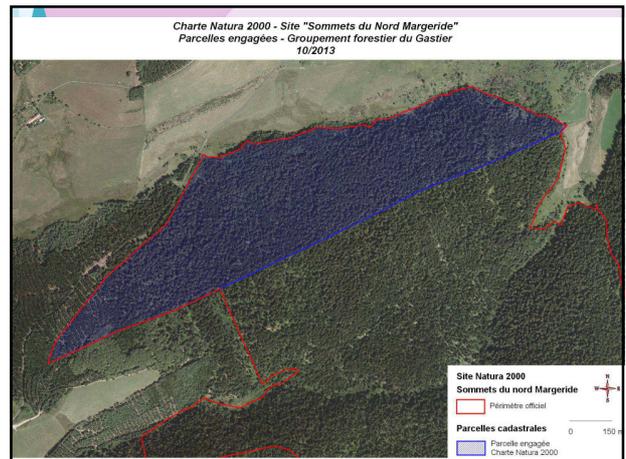
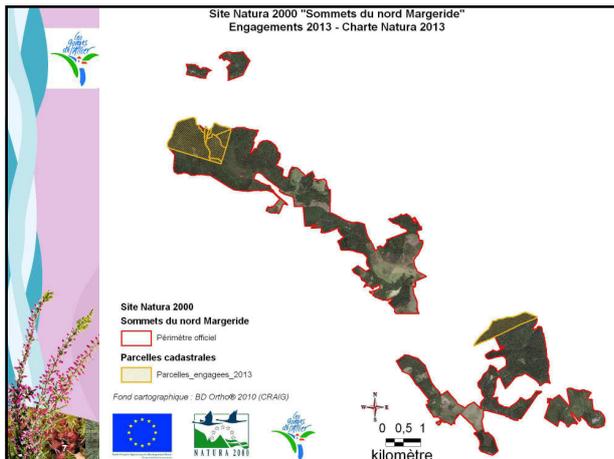
Bilan de l'animation 2013

Contractualisation – Charte Natura 2000

- ❑ 2 dossiers engagés en 2013
 - 201 ha au total (53 + 148)
 - Propriétaires privés
 - Communes concernées : Clavières et Védrières-Saint-Loup
- ❑ 1 dossier en cours : Forêt sectionnelle de La Fage et du Réal (commune de Védrières-Saint-Loup)



15/11/13



Bilan de l'animation 2013

Contractualisation – Contrats Natura 2000

- Projet de contrat Natura 2000
 - Terrains d'estives de Clavières
 - Projet : rouvrir des espaces de pâturage dans le cadre d'une restauration de landes
 - Discussions entre les services de l'Etat, la Coopérative d'estives du Mont Mouchet, la municipalité de Clavières, le SMAT du Haut-Allier, l'ONF.

15/11/13

Bilan de l'animation 2013

- Projet de contrat Natura 2000
- Deux parcelles d'étude
 - Projet de mise en place d'un point d'abreuvement
 - Prise en compte des enjeux écologiques
 - Etat des lieux préalable et plan de gestion pastorale.
 - Prestataire recruté : **Terr@terre**

Présentation de la méthodologie (Karine Martin)

Projet de réouverture de Landes - Sommet du nord Margeride
Localisation des zones concernées par le projet

Site Natura 2000 "Sommets du nord Margeride"

- Périmètre officiel
- Projet de réouverture
- Zones concernées

0 150 m

Bilan de l'animation 2013

Etat des lieux des tourbières

- Objectif : cibler les priorités de gestion
- Qu'est-ce qu'une tourbière ?
 - Zone humide particulière
 - Plusieurs types de tourbières
 - Rôle primordial vis-à-vis de la ressource en eau
 - Faune et flore exceptionnelles
 - Habitats prioritaires au sens de la directive Habitats

15/11/13

Bilan de l'animation 2013

- Différents types de tourbières
 - Sur le site, principalement des tourbières de pentes

Formation de la tourbe : schéma simplifié

Le substrat granitique est recouvert de la végétation sphagnée, qui se décompose lentement, en accumulant tourbeuse.

Les sphagnum continuent d'accumuler leur matière végétale morte, qui se transforme en tourbe.

La base des végétaux morts, mouillés par l'eau stagnante, se transforme en tourbe.

Les tourbières de pentes sont alimentées par des eaux de surface et souterraines.

Les tourbières de pentes sont alimentées par des eaux de surface et souterraines.

Les tourbières horizontales sont alimentées par des eaux de surface et souterraines.

15/11/13

Site Natura 2000 "Sommets du nord Margeride"

Etat des lieux des tourbières - année 2013

Zones prospectées en août 2013

Etat des lieux des tourbières

- Zonage des secteurs prospectés
- Site Natura 2000
- Sommets du nord Margeride
- Périmètre du site

0 180 m

Site Natura 2000 "Sommets du nord Margeride" - Etat des lieux des tourbières - année 2013

Fond cartographique : BD Carthage 2010 (Licence CRAIG)

15/11/13

Bilan de l'animation 2013

- Certaines tourbières dans un assez bon état

Site Natura 2000 "Sommets du nord Margeride" - Etat des lieux des tourbières - année 2013

Zone n°12 - Secteur "Clos de la Paille" - Facteurs de dégradation

Site Natura 2000 "Sommets du nord Margeride" - Etat des lieux des tourbières - année 2013

15/11/13

Bilan de l'animation 2013

- Des dégradations parfois importantes

- Passage d'engins motorisés
- Fossés de 2 à 3 m de profondeur

Site Natura 2000 "Sommets du nord Margeride" - Etat des lieux des tourbières - année 2013

Zone n°11 - Secteur "Clos de la Paille" - Facteurs de dégradation

Site Natura 2000 "Sommets du nord Margeride" - Etat des lieux des tourbières - année 2013

15/11/13

Bilan de l'animation 2013

- Petit fossé traversant la tourbière
- Epicéas plantés au centre de la zone tourbeuse

Site Natura 2000 "Sommets du nord Margeride" - Etat des lieux des tourbières - année 2013

Zone n°12 - Secteur "Clos de la Paille" - Facteurs de dégradation

Site Natura 2000 "Sommets du nord Margeride" - Etat des lieux des tourbières - année 2013

15/11/13

Bilan de l'animation 2013

Formation sur les sols des zones humides (24/10/2013)

- Organisée par le CEN 48
- Intervention d'un professionnel de la gestion en zones humides (SCOP SAGNE)
- Structuration et fonctionnement d'un sol en ZH
- Exemple d'abreuvement des animaux en contexte de tourbière

Site Natura 2000 "Sommets du nord Margeride" - Etat des lieux des tourbières - année 2013

15/11/13

Bilan de l'animation 2013

Communication

- ☐ Lettre d'information Natura 2000
 - Réalisée avec le prestataire Biotope
 - 1000 exemplaires imprimés
 - Distribution aux habitants des communes concernées (semaine 48)

Infosite
Montmarais 2013

Sommets du nord Margeride

Le site Natura 2000 «Sommets du nord Margeride» est géré par le Conservatoire d'espaces naturels de l'Auvergne.

Le mot du Président

Le Conservatoire d'espaces naturels de l'Auvergne a l'honneur de vous présenter le bilan de son animation 2013. Cette année a été marquée par de nombreuses actions de communication et de sensibilisation, visant à faire connaître le site Natura 2000 «Sommets du nord Margeride» et les enjeux de sa préservation.

Bilan de l'animation 2013

Budget - Animation 2013

Plan de financement	Dépenses		Recettes	
	Nature	Montant en €	DREAL Auvergne (Etat)	FEADER
Animation / mise en œuvre du DOCOB	Animation, direction, secrétariat, comptabilité, frais de structure	10 556,47 €	6 049,69 €	4 506,78 €
Conception et diffusion de documents de sensibilisation	Prestations extérieures	en € HT	2 090,30 €	1 045,15 €
		TVA	409,70 €	409,70 €
Sous total actions		2 500,00 €	1 454,85 €	1 045,15 €
Frais de publicité des marchés publics	Frais d'annonces et insertions	en € TTC	90,00 €	45,00 €
Sous total achats		90,00 €	45,00 €	45,00 €
TOTAL GENERAL		13 146,47 €	7 549,54 €	5 596,93 €

Bilan de l'animation 2013

Budget - Action « élaboration d'un plan de gestion pastorale »

Plan de financement	Dépenses		Recettes	
	Nature	Montant en €	DREAL Auvergne (Etat)	FEADER
Elaboration d'un plan de gestion pastorale	Etat des lieux de la ressource pastorale, rencontre avec les exploitants, proposition de mesures de restauration et de gestion des parcelles	8 970,00 €	5 220,00 €	3 750,00 €
Frais de publicité des marchés publics	Frais d'annonces et insertions	en € TTC	215,28 €	90,00 €
TOTAL GENERAL		9 185,28 €	5 345,28 €	3 840,00 €

Programmation pour l'année 2014

Programmation pour l'année 2014

Contractualisation – Contrats Natura 2000

- ☐ Poursuite de l'élaboration du projet sur les estives de Clavières
 - Phases de terrain
 - Rencontres avec les exploitants
 - Propositions de mesures
 - Montage du contrat et dépôt (selon disponibilités financières)
- ☐ Réflexions sur la gestion des tourbières en forêt

Programmation pour l'année 2014

Suivis scientifiques et techniques

- ☐ Suivi des pratiques agricoles sur les parcelles contractualisées
 - Objectif : suivre la bonne mise en œuvre des MAET
 - Recenser les pratiques en vue d'une analyse de l'efficacité des MAET



Programmation pour l'année 2014

Communication / sensibilisation

- Organisation d'une animation en partenariat avec le Pays d'art et d'Histoire du Haut-Allier
- Renouveler une animation avec l'Ecomusée de la Margeride
- Articles de presse, ...





15/11/13

Programmation pour l'année 2014

Budget - Animation 2014

Plan de financement Intitulé actions N° action DOCOB	Dépenses		Recettes	
	Nature	Montant en €	DREAL Auvergne (Etat)	FEADER
Animation / mise en oeuvre du DOCOB	Animation, direction, secrétariat, comptabilité, frais de structure	11 769,66 €	6 847,30 €	4 922,36 €
Suivi des pratiques agricoles sur les parcelles contractualisées	Prestations extérieures	en € HT	916,67 €	458,34 €
		TVA	183,33 €	0,00 €
Sous total actions		1 100,00 €	641,66 €	458,34 €
Frais de publicité des marchés publics	Frais d'annonces et insertions	en € TTC	108,00 €	63,00 €
Sous total achats		108,00 €	63,00 €	45,00 €
TOTAL GENERAL		12 977,66 €	7 551,96 €	5 425,70 €





15/11/13

Questions diverses

15/11/13